



Ville de Dreux



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 28 JUNI 2023**

**Délibération N°29/2023**

**Budget supplémentaire 2023  
Budget annexe – Résidence Autonomie la Vaumonnaie  
Section d'investissement et section de fonctionnement**



**712**

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	13

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à 17 h 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le dix-neuf juin 2023, se sont réunis Salle des commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR

**Étaient présents :**

Mounir CHAKKAR, Carine GENTIL, Caroline VABRE, Valérie VERDIER DAUTREME, Isabelle ANTORE, Nadine CHOLIN, Jacques DAUTREME, Régine-Françoise MAILLET, Jacqueline RUAULT, Marie-Christine RUTKOWSKI, Nadine TOUTAIN.

**Étaient excusés :**

Pierre-Frédéric BILLET donne pouvoir à Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN donne pouvoir à Valérie VERDIER-DAUTREME, Yucel KISA, Christine PICARD, Sophie WILLEMIN, Frédérique GASSE.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance :** Cécile CABRITA, Directrice du CCAS

Je vous propose d'adopter le budget supplémentaire 2023 du Budget Annexe Résidence Autonomie La Vaumonnaie.



**SECTION D'INVESTISSEMENT**

CHAPITRE	MONTANT	COMMENTAIRES
<b>RECETTES</b>		
<b>001</b>		
	16 511,26 €	Reprise du résultat corrigé d'investissement 2022
<b>10</b>	9 773,75 €	FCTVA
<b>040</b>	36,00 €	Ajustement opérations d'ordre (achat karcher)
<b>TOTAL</b>	<b>26 321,01 €</b>	
<b>DEPENSES</b>		
<b>16</b>		
	1 500,00 €	Ajustement des dépôts de garanties
<b>21</b>		
	15 000,00 €	Ajustement des dépenses d'investissement
	6 047,26 €	Ajustement des dépenses d'investissement
	3 773,75 €	Ajustement des dépenses d'investissement
<b>TOTAL</b>	<b>26 321,01 €</b>	

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE	MONTANT	COMMENTAIRES
<b>RECETTES</b>		
002	12 130,48 €	Reprise du résultat de fonctionnement 2022 excédentaire
<b>GROUPE II : autres produits relatifs à l'exploitation</b>		
<b>018</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>12 130,48 €</b>	
<b>DÉPENSES</b>		
<b>GROUPE I : dépenses afférentes à l'exploitation courante</b>		
<b>011</b>		
	707,48 €	Alimentation
	2 800,00 €	Formation (logiciel métier Cediacte)
	-900,00 €	Ajustement groupe de parole résidents avec la psychologue
	700,00 €	Réceptions
<b>GROUPE II : dépenses afférentes au personnel</b>		
<b>012</b>		
	900,00 €	Ajustement honoraires (mauvaise imputation groupe de parole pour les résidents)
<b>GROUPE III : dépenses afférentes à la structure</b>		
	1 740,00 €	Ajustement assurance dommage construction
	298,00 €	Ajustement assurance transport
	76,00 €	Ajustement assurance responsabilité civile
	5 520,00 €	Ajustement assurance titulaires (contrat Relyens)
	253,00 €	Ajustement droits d'utilisation (SACEM)
	36,00 €	Régularisation des opérations d'ordre
<b>TOTAL</b>	<b>12 130,48 €</b>	

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

ENTENDU l'exposé de Mounir CHAKKAR,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, moins 1 abstention

**Approuve** le budget supplémentaire 2023 du budget annexe Résidence Autonomie la Vaumonnaie.

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télécours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour le Président, par délégation de signature  
Le Vice-Président du  
Centre Communal d'Action Sociale



Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire  
Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux le 07 JUIL. 2023

et affichage le 10 JUIL. 2023



